

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Poursuite de la suspension des visites pour les hôpitaux de Saint-Jérôme, Saint-Eustache et Sainte-Agathe-des-Monts

Saint-Jérôme, le 31 décembre 2021 – Considérant l'augmentation des cas de COVID-19 dans la région et par mesure préventive, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides prolonge jusqu'à nouvel ordre la suspension temporaire des visites dans les hôpitaux de Saint-Jérôme, Saint-Eustache et Sainte-Agathe-des-Monts.

Un seul proche aidant, par jour, sera autorisé pour visiter une personne hospitalisée. L'établissement accompagnera le proche aidant dans l'intégration et dans la compréhension des mesures de prévention et de contrôle des infections.

Cette mesure temporaire émane d'une dérogation des directives ministérielles obtenue par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Elle vise à limiter la circulation du virus dans les hôpitaux ciblés et ainsi protéger les usagers et le personnel qui s'efforce de donner quotidiennement des soins de qualité et sécuritaires.

Des mesures d'exception peuvent s'appliquer dans certaines circonstances notamment pour l'accès aux unités de naissance et en soins palliatifs.

Le CISSS des Laurentides remercie la population de sa compréhension et de sa collaboration habituelle.

-30-